

CNT-INFOS

1^{er} trimestre 2012



BULLETIN D'INFORMATION DES SYNDICATS CNT DE LA RÉGION PARISIENNE
33, RUE DES VIGNOLES, 75020 PARIS / MAIL : BR.RP@CNT-F.ORG / WEB : WWW.CNT-F.ORG/URP

POUR LA JUSTICE SOCIALE RIPOSTE SYNDICALE !

En ce début d'année 2012, les patrons et les banques continuent d'exploiter les salariés et de faire du profit sur leur dos. Les États, aux ordres de la finance (FMI, Banque mondiale, etc.), imposent la réduction des déficits publics. Et de la Tunisie à la Chine, de la place du Kremlin aux rues d'Athènes, des peuples se mobilisent, se mettent en grève, affrontent les forces de l'ordre. Plus que jamais, la solidarité entre travailleurs est indispensable.

Pour eux, le capitalisme, c'est :

- s'accaparer les richesses produites par les travailleurs (salaires astronomiques, parachutes dorés, actionnaires, CAC 40...);
- privatiser le bien public à leur profit ;
- faire de l'argent vite en occultant les conséquences à long terme sur l'environnement et les populations ;
- contrôler et mettre en fiches les individus pour pouvoir surveiller et réprimer quand ils le jugent nécessaire.

Pour nous, le capitalisme, c'est :

- la précarité ;
- les bas salaires ;
- les conditions de travail dégradées ;
- l'augmentation du prix des biens indispensables (alimentation, loyer, énergie...);
- la casse de l'éducation, de la santé, des transports, des communications...
- le flicage et la répression de nos luttes.

Et, dans le même temps, nous entendons refuser toute trêve électorale, tout comme nous manifesterons contre les politiciens qui utilisent la crise, la misère pour distiller des thèses racistes, autoritaristes, xénophobes, visant à diviser les travailleurs alors qu'il s'agit d'œuvrer à la reconstruction d'une solidarité de classe.

Contre l'injustice sociale, le syndicat, au cœur de la production des richesses et des biens, est l'arme des travailleurs.

Pour le partage des richesses entre celles et ceux qui les produisent, la CNT revendique :

- l'augmentation des salaires et des minima sociaux ;
- le retour à une retraite à taux plein à 60 ans (55 ans pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles) et aux 37,5 annuités ;
- du travail pour tous, en imposant des embauches massives et non le recours systématique aux heures supplémentaires, le remplacement de tous les salariés partant en retraite dans le privé comme dans le public, l'arrêt des délocalisations ;
- l'amélioration des conditions de travail (dignité au travail) ;
- la défense et l'amélioration des secteurs publics au service de tous ;
- l'égalité des droits : hommes/femmes, Français/immigrés, même patron, même combat ;
- l'accès pour tous au logement, à la santé, à l'éducation, à des conditions de vie décentes ;
- le respect de l'environnement et des ressources naturelles.



Pour continuer de construire un syndicalisme de lutte des classes et de transformation sociale, le syndicat, géré par les adhérents eux-mêmes, en est la condition nécessaire.

NE RESTE PAS SEUL, SYNDIQUE-TOI

**Pour toute demande de contact,
d'adhésion ou d'information :**

Courriel : br.rp@cnt-f.org
Téléphone : 01 43 72 95 34

COMBAT SYNDICALISTE, MENSUEL DE LA CNT

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard)

NOM PRÉNOM

ADRESSE

MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse

DÉVELOPPEMENT DE CONVERGENCES DE LUTTES DANS LE 94

Le syndicat Etpic 94 travaille depuis septembre 2010 avec le Collectif inter-luttes 94. Ce collectif réunit différentes organisations syndicales, politiques et associatives comme l'Apeis (chômeurs précaires), Attac, EELV, JC 94, le NPA, le PCF 94, le PG, SUD créteil éducation, le collectif 115/Logement 94 et le Collectif sans-papiers de Vitry. Ce collectif est né en 2008 en réponse à l'avancée de la crise et surtout en riposte à ses conséquences sociales, économiques et politiques. L'objectif est de développer des convergences de luttes sur le terrain et au plus proche des populations afin de construire en commun des alternatives économiques et politiques, et dénoncer les logiques de régression sociale que tentent d'imposer les tenants du Tina (*There Is No Alternative*) face à la gravité d'une crise capitaliste qui n'est pas la nôtre. La diversité des organisations présentes ainsi que leur volonté d'ancrage sur le terrain permettent de développer petit à petit un réseau d'ac-

tions directes et d'échanges d'informations riches en enseignements et expériences. Le collectif a organisé notamment quelques occupations de Pôle emploi dans le département, des actions de soutien au Collectif sans-papiers de Vitry lors de l'occupation de l'inspection du travail à Créteil ainsi que deux manifestations : le 8 octobre de Vitry à Charenton, avant de rejoindre la manifestation nationale contre la précarité et le chômage, et le 10 décembre de Fontenay-sous-bois à Nogent, pour dire à Jacques JP Martin, le maire de Nogent, tout le bien que nous pensions de son arrêté scélérateur antiglavage. Ces manifestations n'ont certes pas mobilisé massivement (environ 100 personnes le 8 octobre et 50 le 10 décembre), mais l'accueil des populations a été particulièrement chaleureux dans les quartiers populaires, peu habitués à voir des manifestations ailleurs que de République à Nation. Pour la CNT, il s'agissait lors de ces deux manifestations de faire apparaître



les drapeaux rouge et noir pour la première fois dans ces quartiers. Le syndicat participe également depuis plusieurs mois au Collectif de défense des retraites, des droits sociaux, des services et biens publics de Choisy-le Roi, Thiais et Orly (antérieurement Collectif de défense des retraites). La CNT participe ainsi au tissu militant et associatif local dans le Val-de-Marne, développant ainsi petit à petit un grand mouvement de convergence des luttes.

Syndicat CNT Etpic 94

Débrayage dans les cinémas Gaumont



Les camarades de la section CNT Gaumont autour de Montparnasse, à Paris, ont lancé un appel à la grève à partir de 19 heures un samedi soir (le 17 décembre), jour de forte affluence dans les cinémas, pour notamment réclamer la prime de partage des profits, critiquer les méthodes de management et marquer l'inquiétude pour l'emploi que représente l'arrivée du numérique. Cet appel, lancé par surprise pour mettre la direction devant le fait accompli, a été extrêmement bien suivi. Dans un cinéma, tous les CDI étaient en grève, dans un autre, tous les salariés, dans un troisième, nous avons pu remarquer que les cadres qui remplaçaient le personnel d'accueil étaient dépassés pour vendre les places aux clients, qui pour beaucoup se sont montrés solidaires. Cette journée d'action en appellera d'autres tant que la direction de Gaumont (plusieurs millions de profit cette année) continuera sa politique envers ses salariés.

Culture Spectacle Région parisienne

PRESSE : À WOLTERS KLUWER, LA CNT CONFIRMÉE

Le 1^{er} décembre 2011 se sont tenues les élections professionnelles (comité d'entreprise et délégués du personnel) à Wolters Kluwer France (entreprise de presse et d'édition professionnelle d'un peu plus de 1 000 salariés, avec notamment les entités Lamy et Liaisons). Comme aux dernières élections de 2009, la CNT a présenté une liste commune avec la CGT et la CFDT. Cette liste a réalisé environ 40 % des voix, remportant 5 titulaires et 4 suppléants au CE et 5 titulaires et 5 suppléants aux DP (sur 10 à chaque fois). La CNT en tant que telle a deux élus titulaires au CE, aura deux délégués syndicaux ainsi qu'une élue au CHSCT et un représentant syndical au CE et au CHSCT.

Une majorité a été constituée avec le SNJ (Syndicat des journalistes, adhérent à Solidaires) pour le bureau du comité d'entreprise.

Ce résultat électoral confirme largement l'implantation de la CNT ainsi que tout le travail réalisé par l'intersyndicale CFDT-CGT-CNT depuis plus de deux ans, que ce soit en termes de mobilisation des salariés (grève de quatre jours en juillet dernier pour les négociations salariales et AG régulières d'information sur les négociations en cours), de gestion du CE (notamment la mobilisation de ses ressources pour payer les assignations au tribunal concernant la contestation d'un LBO interne, les risques psychosociaux, l'obligation d'intégrer les journalistes pigistes dans les NAO, etc.). Une manière de légitimer une stratégie syndicale de lutte, dans un secteur (la presse et les médias) où la financiarisation et la recherche de plus en plus poussée de profits à court terme provoque de réels ravages sociaux ces dernières années (précarisation, licenciements économiques, arrêts maladie en hausse constante, etc.).

Une stratégie que le SIPM-CNT continue d'essayer d'implanter dans d'autres entreprises (HFA-groupe Lagardère, Impact santé, *Monde diplomatique*), sur les mêmes bases d'unité de classe (en dehors de tout corporatisme et d'abandon des journalistes pigistes et autres précaires), d'autogestion, d'interprofessionnalisme, de non-compromission et d'appel à la mobilisation collective pour défendre et acquérir de nouveaux droits face aux attaques et à l'intransigeance patronales.

La preuve par les faits que la construction d'un syndicalisme de combat, autogestionnaire, sans permanent et ouvertement révolutionnaire est possible, y compris dans le monde feutré de la presse et des médias. Les premières pierres sont posées, il ne reste qu'à continuer, calmement et sûrement : l'avenir est à nous !

Syndicat interprofessionnel de la presse et des médias



SANTÉ : LE CASH DE NANTERRE EN LUTTE POUR SA SURVIE

La section CNT du Cash de Nanterre (créée en 1996) est en lutte depuis plusieurs semaines afin de ne pas subir le triste sort que l'ARS (agence régionale de santé) voudrait imposer à cet hôpital sous couvert de rentabilité.

Depuis mars 2010, ce sont les ARS qui sont chargées de la mise en application de la loi hôpital, patients, santé et territoire, dite loi Bachelot, de démantèlement de l'hôpital public, en réorganisant ou fermant les établissements. En région parisienne, c'est Claude Evin (ancien ministre PS) qui orchestre le « nettoyage ».

Le Cash de Nanterre est un établissement unique en son genre qui a la particularité d'avoir sur un même lieu un dispositif de soins comme un hôpital général et un secteur social comprenant plusieurs structures (maison de retraite, accueil de nuit, deux centres d'hébergement et de réinsertion sociale, résidence sociale). Sa spécificité est l'accueil et les soins aux personnes en difficulté et aux plus démunis.

Bien que les salariés soient pour la plupart fonctionnaires de la fonction publique hospitalière, le Cash, du fait de son histoire « pénitentiaire », est toujours dans le giron de la préfecture de police de Paris (le préfet est le président de son conseil d'administration), et la Ville de Paris est propriétaire du terrain.

En détricotant les services hospitaliers (fermeture des urgences la nuit, de la réanimation et de la chirurgie avec hospitalisation), le risque est grand que d'autres services suivent le même chemin et conduisent à la fermeture pure et simple de l'hôpital.

Le secteur social n'a pas été épargné, il a connu depuis cinq ans plusieurs fermetures de services (service d'accueil et d'orientation, centre d'accueil pour demandeurs d'asile, établissement et service d'aide par le travail), dont les activités ont été cédées au secteur privé associatif.

Pour mener à bien le dépeçage du Cash, l'ARS a besoin de la collaboration de la direction : le directeur général actuel, pas

toujours dans la ligne, est prié de quitter les lieux et d'accepter un poste à l'hôpital de Dieppe. Si le Cash ferme, c'est un pan complet du dispositif de soins et d'hébergement qui reviendrait au secteur privé.

Le Cash de Nanterre emploie 1 500 salariés dont 410 contractuels, qui sont les premiers menacés. La section CNT a rejoint l'intersyndicale (CFDT, SUD, CFTC, CGT) depuis quelques semaines. Plusieurs actions ont lieu en lien avec les médecins de l'hôpital et le Comité de défense et de modernisation de l'hôpital de Nanterre dont une manifestation dans le quartier, la participation à une conférence de presse le 13 décembre à la mairie de Nanterre, et une manifestation devant le siège de l'ARS à Aubervilliers le 12 janvier.

D'autres actions auront lieu : la section du Cash aura besoin de votre soutien dans les semaines à venir. Seule l'action permettra de mettre en échec les mauvais coups qui se préparent. Seule la lutte paie !

Section Cash Nanterre, Santé-social RP

ÉDUCATION : UNE GRÈVE À CONSTRUIRE

En ce début d'année 2012, l'actualité dans les établissements scolaires est encore une fois très sombre. Réforme de l'évaluation des personnels pour accroître les pressions hiérarchiques, baisse des budgets de fonctionnement, et, comme tous les ans, des suppressions de postes. Au niveau national, ce sont déjà environ 66 000 postes qui ont disparu depuis 2007, auxquels il faut ajouter les 14 000 nouvelles suppressions qui seront effectives pour la prochaine rentrée scolaire. En tout, ce sont donc 80 000 postes qui ont été supprimés. En région parisienne, l'académie de Versailles perd 750 postes, l'académie de Créteil, 595 et l'académie de Paris, 229, soit plus de 1 500 postes, dont 591 dans les écoles maternelles et primaires.

Les conséquences de ces suppressions de postes sont violentes pour la qualité d'enseignement et pour les conditions de travail des élèves et de leurs professeurs. Les effectifs par classe ont tendance à augmenter, des classes sont fermées, d'autres sont regroupées pour certains enseignements en lycée professionnel... L'attention portée aux élèves est moins importante, et les besoins de chacun sont pris en compte de façon plus difficile. À l'heure où les politiques parlent de la violence scolaire et de l'absentéisme des élèves, toutes ces suppressions de postes ne permettent pas d'y apporter une réponse pédagogique.

En parallèle de ces suppressions de postes, les heures supplémentaires se sont multipliées pour que les élèves aient un professeur devant eux. Alors certains, attirés par l'argent pour arrondir les fins de mois, acceptent d'augmenter leur temps de travail, même si cela se fait le plus souvent au détriment des élèves.

Enfin, pour être complet sur cette question des postes, il faut noter l'augmentation du recours aux contrats précaires pour remplacer les enseignants titulaires. Il y a dans certains lycées professionnels du 93 jusqu'à 30 % d'enseignants contractuels qui n'ont pas été formés et qui risquent de changer d'établissement d'une année sur l'autre. Le travail d'équipe devient alors impossible dans la durée. Surtout que certains sont obligés de partager leur temps entre plusieurs établissements. Et pendant ce temps-là, l'académie de Paris commence à recruter avec Pôle emploi des enseignants pour les écoles maternelles et primaires. Face à cela, les syndicats de la CNT éducation mettent en avant l'unité des personnels au travers de l'entraide et de l'organisation en assemblée générale pour construire la mobilisation. Les grèves de vingt-quatre heures sans lendemain ne servent à rien. Il est indispensable de préparer dans la durée une grève forte et dure avec l'ensemble des personnels et avec les parents d'élèves.

Syndicat des travailleurs de l'éducation 93

Le 77 en rouge & noir !

Le 14 novembre dernier, alors que Pôle emploi s'apprête à souffler sa troisième bougie sur fond de crise économique aigüe, la CNT 77 a participé à la grève nationale au Pôle emploi en envahissant le site de Chelles. Durant près de deux heures, une trentaine de syndicalistes ont bloqué la machine à radier et à contrôler, pour régler un dossier d'usager. Notre intervention a permis pour la chômeuse défendue de repasser en commission paritaire et d'obtenir une annulation partielle de son trop-perçu avec une remise de dette de 1 500 euros. Ne souhaitant pas en rester là et pour continuer à développer la CNT en Seine-et-Marne, le syndicat interprofessionnel STP 77 vient tout juste d'être relancé, présent sur tout le département. N'hésitez pas à nous contacter et à participer au développement de notre syndicalisme en Seine-et-Marne !

Union locale CNT 77



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base, sans permanents ni bureaucratie. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

Puisque personne ne travaille à ta place... que personne ne décide à ta place !



LUTTES SANS FRONTIÈRES

Les conditions des centres d'appels du groupe Iliad/Free, et plus particulièrement

Centrapel, sont les mêmes que dans tout autre centre d'appels : précarité des salaires, pas de perspectives d'évolution réelles, répression antisyndicale, etc.

Un réel syndicalisme de combat s'est implanté par le biais des assistances aux entretiens préalables, qui étaient auparavant agencées en faveur du patronat. Des victoires aux prud'hommes en première instance en étaient le fruit. Un petit groupe de camarades s'est ainsi implanté et s'est présenté aux élections professionnelles de 2011. Mais la direction a tout fait pour bloquer le mouvement anarcho-syndicaliste CNT : contestation de la nomination de notre RSS devant le tribunal d'instance de Paris, licenciement de notre RSS et longue procédure de licenciement du trésorier.

Au-delà de ce travail syndical, la CNT essaie aussi de développer un internationalisme ancré dans les pratiques d'entreprises. Pour le capitalisme, il y a un revers de la médaille aux délocalisations : elles accélèrent les actions de solidarité au-delà des frontières. En effet, depuis plusieurs années, des liens avaient été créés avec les salariés d'une entité de l'entreprise délocalisée à Casablanca, au Maroc. La CNT a ainsi pu soutenir le mouvement de grève qui a eu lieu sur ce site en novembre dernier. En toute clandestinité, car le moindre fait et geste d'un salarié syndicaliste aurait

été tué dans l'œuf, un mouvement a pu être lancé. La grève, initiée par un petit groupe de 40 personnes, a évolué en une grève de plus de 150 salariés après une semaine. La direction locale s'est engagée à ne pas prendre de mesures de répression et d'envisager des négociations avec la direction du groupe Centrapel. Une condition était requise : un délai supplémentaire de négociation. Ils devaient répondre courant décembre. Aux dernières nouvelles, rien n'a été pris en considération. Les salariés grévistes ont été mis en congé d'office, et ceux qui revenaient étaient mis sous pression pour les pousser à la démission. La direction joue le pourrissement de la situation en tirant sur la corde du temps. La leçon que l'on peut en tirer : le combat paie, mais le combat direct et immédiat.

Dans le même temps, la direction de Centrapel exerce la même répression vis-à-vis de Jens, RSS CNT : la direction, qui cherche à tout prix à le virer pour tuer toute volonté de lutte, a obtenu l'accord de le licencier par le ministère du Travail le 13 décembre, et ce malgré le refus de l'inspectrice du travail qui est fortuitement partie en retraite... anticipée. Le signataire de la lettre du ministère du Travail est un nouveau directeur-adjoint nommé début octobre 2011.

À Casablanca comme à Paris, la lutte continue, et nous ne pouvons nous laisser intimider par la direction répressive de Centrapel. Nous ne lâcherons rien.

Syndicat PTT Région parisienne

Brochures syndicales

Le Syndicat de la presse et des médias (SIPM) et le Syndicat du bâtiment (SUB) ont décidé de mettre en place une collection de brochures de formation syndicale. Petits formats à prix libre pour faciliter la diffusion large et mettre les savoirs des uns au service de tous, parce que la construction d'un syndicalisme autogestionnaire, révolutionnaire et d'émancipation sociale ne passera que par là. Cinq premières brochures sont déjà disponibles : les statuts confédéraux de la CNT ; la charte du syndicalisme révolutionnaire de Paris de 1946 ; les institutions représentatives du personnel (IRP) ; le CDD ; le 1^{er} mai 1886 à Chicago. N'hésitez pas à les commander par mail (presse.rp@cnt-f.org) ou par courrier : SIPM-CNT, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris.

Section Lear à Herblay (95)

Les camarades de la section Lear du Syndicat industriel des métaux de la région parisienne (SIM RP) à Herblay ont obtenu un beau succès pour leur première candidature. Les dernières élections donnent, pour 247 inscrits et 241 votants : 5 élus à FO, 4 à la CFDT, 2 à SUD, qui devance la CNT de 5 voix, et une coalition CGT-Unsa-CFTC. La CNT a un DP titulaire et un suppléant, et un suppléant au CE. La CNT recueille 8,8 % des voix, une trentaine d'ouvriers ayant choisi la CNT (13 %). La section a rencontré la CNT 95 et prépare avec elle les élections au CHCT de janvier 2012.

SIM RP

Challancin : vol sur la journée de solidarité !

Challancin a signé un accord avec les syndicats CGT, CFDT et CFTC l'autorisant à prélever chaque mois sur la paye de chaque salarié 35 minutes de salaire pour un temps plein, soit 5 à 7 € par mois, au titre de la journée de solidarité non effectuée. Or la cotisation payée par Challancin pour la journée de solidarité s'élève à 0,3 % du salaire brut (moins abattement de 10 % de la profession), soit 4 à 6 € par mois selon la classification du salarié. Plus grave, Challancin n'applique pas l'abattement proportionnel pour les temps partiels, prévu par l'accord. Résultat, Challancin gagne environ 2 € chaque mois sur le dos des salariés, qui déboursent de leur côté de 5 à 7 € !

Le gain pour les patrons de Challancin :

2 € x 12 mois x 4 000 salariés = 96 000 €.

La perte pour les salariés :

en moyenne 6 € x 12 mois x 4 000 salariés = 228 000 €.

Plusieurs procédures sont toujours en cours aux prud'hommes. Mais, déjà, celui de Paris a condamné Challancin, par un jugement du 1^{er} avril 2011, à rembourser à une salariée les sommes retenues au titre de cette journée. Le Syndicat CNT du nettoyage appelle tous les salariés de Challancin à réclamer leur dû.

Syndicat du nettoyage Région parisienne